**Communiqué de presse**

14 novembre 2016

**Passée à côté de la victoire, Hillary a-t-elle perdu parce que c’est une femme ? En Belgique, cela aurait pu être le cas…**

**Le baromètre de Partena Professional met en avant les différences entre les hommes et les femmes au sein des entreprises**

**Il s’agissait presque d’un moment historique : l’élection de la première femme Présidente des Etats-Unis. Mais cela n’est pas arrivé... Trump a gagné. Le fait qu’elle soit une femme a-t-il joué un rôle ? Qu’en est-il des femmes aux postes de direction en Belgique ? Partena Professional a analysé la position des femmes au sein des entreprises. Conclusion ? Il y a encore du chemin à parcourir si nous voulons parler d’une égalité complète entre les sexes en Belgique.**

**Plus de 2 fois plus d’hommes occupent une fonction de direction**

Hillary Clinton n’a pas remporté la victoire face à son homologue Trump. Aurait-elle gagné si elle avait été un homme ? Au sein des entreprises belges, les fonctions de direction sont toujours principalement détenues par des hommes. Parmi tous les employés de sexe masculin présents dans la base de données de Partena Professional, **6,40%** occupent un **poste de direction**, tandis que ce chiffre ne s’élève qu’à **2,80%** pour les femmes. Cet écart diminue légèrement avec l’âge mais la différence reste tout de même significative : dans le meilleur des cas, les femmes sont toujours deux fois moins nombreuses que les hommes à être à la tête d’une fonction de direction. Bien qu’il existe des secteurs où elles occupent plus souvent ce type de fonction (comme par exemple dans les entreprises de service public, dans les hôtels ou encore les métiers d’assistance aux personnes), **elles ne sont jamais à égalité avec les hommes**.

L’**écart entre les salaires** marque encore un peu plus la différence : dans ces fonctions de direction, le salaire moyen des femmes est en moyenne 9% inférieur à celui des hommes. Il s’agit d’une différence non négligeable, surtout lorsque l’on tient compte du fait que les salaires des membres de la direction sont généralement plus élevés que la moyenne.

**Plus de 2 fois plus d’hommes possèdent une voiture de société**

Malgré les réformes annoncées par le gouvernement fédéral, la voiture de société reste un avantage salarial populaire. Il n’est pas surprenant de constater que celui-ci soit plus fréquent chez les employés que chez les ouvriers (21% des employés contre 1% des ouvriers). Par contre, il semble que le sexe soit aussi un élément déterminant : quel que soit le type de travailleurs, **les hommes sont deux fois plus nombreux** à posséder une voiture de société (19% des hommes contre 10% des femmes).

Cette différence est encore plus frappante lorsque l’on examine uniquement les employés : dans ce cas, 1 homme sur 3 possède une voiture de société, contre 1 femme sur 10. Ceci peut s’expliquer par le fait que les femmes travaillent moins souvent à temps plein et cela réduit les chances d’obtenir une voiture de société. Cependant, même en prenant uniquement les employés travaillant à temps plein, la différence est toujours importante : **39% des hommes** ont une voiture de société contre seulement **15% des femmes**. **Même au sein des fonctions de direction**, cette différence reste frappante : **53% des hommes** possèdent une voiture de société contre seulement **38% des femmes**.

**Les femmes travaillent plus de 4 fois plus à temps partiel**

Les femmes restent-elles encore davantage à la maison que les hommes pour, entre autres, s’occuper des enfants ? En tout cas, les chiffres confirment que **beaucoup plus de femmes travaillent à temps partiel** : 42% contre seulement 9% des hommes. Au plus les hommes vieillissent, au moins ils travaillent à temps partiel. C’est dans la tranche d’âge se situant entre 50 et 59 ans que la différence est la plus marquée : au sein de celle-ci, 45,5% des femmes travaillent à temps partiel contre seulement 6,8% des hommes.

**Les femmes prennent près de 3 fois plus de crédit-temps**

**Un autre fait intéressant** ressort des chiffres : le Belge effectue seulement 75% de son **« temps ouvrable »**[[1]](#footnote-1). Cela signifie que **le travailleur belge est absent en moyenne un quart du temps**. Durant cette période, il est soit malade, en vacances, en crédit-temps, en congé éducatif, en incapacité de travail, en grève, etc.

La différence entre les hommes et les femmes est due à une raison évidente pour le congé de maternité mais elle s’observe aussi dans d’autres cas tels que l’interruption de carrière et les congés pour raisons familiales urgentes où la différence est également considérable. Parmi les employées, 3,03% des heures sont utilisées à ces fins, alors que chez les travailleurs de sexe masculin seulement 1,12% des heures y sont consacrées. Cela sous-entend dès lors que, dans la pratique, c’est la femme qui doit faire face aux situations imprévues.

**Baromètre Partena Professional**

L’enquête sur les différences entre les hommes et les femmes au sein des entreprises belges fait partie d’une série de baromètres réalisés par Partena Professional traitant de l’évolution des comportements et des choix des employeurs et travailleurs. Wim Demey, Customer Intelligence Manager chez Partena Professional, explique: “*Sur base d’un échantillon de 251.174 travailleurs en Belgique, Partena Professional dispose d’une excellente base de données pour pouvoir représenter de manière crédible les Belges et leur travail. Nous récoltons par conséquent avec nos données, beaucoup d’informations intéressantes pour les entrepreneurs. Avec les baromètres de Partena Professional, nous souhaitons donner une perspective qui aide les entrepreneurs et les décideurs politiques. Cela correspond également parfaitement à notre mission ‘Entreprendre avec les entrepreneurs’.*”

**Pour plus d’informations, une interview ou pour recevoir l’enquête dans son entièreté, veuillez contacter :**

PRIDE – Wilma Schippers – [wilma.schippers@pr-ide.be](mailto:wilma.schippers@pr-ide.be) – 0479 95 08 55

PRIDE – Sophie Boving – [sophie.boving@pr-ide.be](mailto:sophie.boving@pr-ide.be) – 02 679 75 54

Partena Professional – Greet Santy – [greet.santy@partena.be](mailto:greet.santy@partena.be) – 02 549 30 87

**À propos de Partena Professional**

Partena Professional est un prestataire de services qui met résolument l’accent sur l’entrepreneuriat et la gestion du personnel. Partena Professional soutient et accompagne les starters, PME et grandes entreprises dans leurs démarches administratives et leur politique RH. Nous proposons des services en rapport avec la création d’entreprises, le statut social des indépendants, la gestion de la paie, du personnel et de ses allocations familiales, le contrôle médical en cas d’absentéisme, des formations, du conseil juridique et tout type de consultance (RH, juridique, …). Quelques 1500 collaborateurs sont au service de plus de 200.000 entreprises et indépendants et réalisent 150 millions d’euros de chiffre d’affaires par an. Plus d’informations sur www.partena-professional.be.

1. Par temps ouvrable, on entend l’espace-temps sur lequel est répartie la durée du travail applicable dans l’entreprise (en général, sur 5 ou 6 jours par semaine. [↑](#footnote-ref-1)